

Introduction pour les nouveaux hôpitaux de réseau ST Reha

Relevé des données par cas auprès de tous les hôpitaux suisses de réadaptation hospitalière

État : 28.11.2019

1. Introduction

Pour le financement des prestations hospitalières dans le domaine de la réadaptation, SwissDRG SA est chargée de développer une structure tarifaire qui est uniforme au niveau national et liée aux prestations (article 49 al. 1 de la LAMal). L'article 49 al. 2 de la LAMal contraint tous les hôpitaux de Suisse fournissant des prestations de réadaptation hospitalière à mettre à disposition les données de coûts et de prestations nécessaires pour le développement d'une telle structure tarifaire. Pour cette raison, les hôpitaux sont tenus de fournir des données sur une base annuelle.

Le présent document contient les informations essentielles pour les hôpitaux de réseau qui participent pour la première fois au relevé ST Reha.

2. Contrat de livraison de données : étape importante avant de livrer les données pour la première fois

Le contrat de livraison de données a pour objet la réglementation contraignante des relations entre l'hôpital de réseau, livreur des données, et SwissDRG SA. Ce contrat détermine l'ampleur de la livraison, l'utilisation et la protection des données. Sur demande, nous vous envoyons le contrat de livraison de données pour le faire signer par la direction de votre hôpital.

3. Livraison des données

3.1. Contenu et format des données à livrer

Les hôpitaux de réseau livrent à SwissDRG SA des données administratives, médicales et financières **concernant chaque cas tarifaire**. En principe, un séjour hospitalier correspond à un cas tarifaire.

Dans un souci de compatibilité avec le format de données que les hôpitaux de réseau livrent à l'Office fédéral de la Statistique (OFS) et aux cantons, SwissDRG SA collecte les données dans les fichiers suivants :

- 1) Le **fichier de la statistique médicale** : il s'agit du même fichier qui est livré à l'OFS et qui contient les données administratives et médicales
- 2) Le **fichier des coûts par cas** : ce fichier contient tous les coûts correspondants aux cas répertoriés dans le fichier de la statistique médicale. Les coûts sont calculés avec la méthode de comptabilité analytique REKOLE®. Ainsi, les composantes de coûts exigées correspondent aux principaux centres de charge obligatoires selon REKOLE®.

Les exigences liées au format et au contenu des données sont détaillées dans la *Documentation du relevé des données ST Reha*, disponible sur le site Web de SwissDRG SA sous Réadaptation > [Relevé de données](#).

Les hôpitaux de réseau respectent les directives de l'OFS en ce qui concerne le codage médical. Ainsi, pour le relevé d'une année donnée, la classification internationale des maladies ICD-10-GM à cinq positions et la CHOP à six positions doivent être utilisées. Des compléments d'information se trou-

vent sur le site internet de SwissDRG SA sous Réadaptation > Relevé des données > [Statistique médicale](#). L'OFS met aussi à disposition des informations détaillées sur les classifications.

3.2. Comment livrer les données ?

SwissDRG SA met à disposition sur son site internet une [interface Web](#) sécurisée pour la livraison des données. Cette interface Web donne aux hôpitaux également un aperçu sur la qualité et la plausibilité de leurs données.

Lors du premier enregistrement, l'hôpital reçoit par la poste un code de sécurité et un lien vers l'interface Web. Les codes de sécurité déjà activés restent valables. Avec le code de sécurité et par le biais du lien, le membre de l'hôpital peut s'enregistrer, créer un compte personnel et éditer les contacts de l'hôpital.

Pour la livraison des données, l'hôpital répond à des questions qui concernent des informations spécifiques à l'hôpital via un questionnaire (ce questionnaire doit être rempli avant le téléchargement des données). Des différences entre les réponses et les données livrées aboutissent à des tests de plausibilité erronés et peuvent entraîner l'exclusion de données.

Les données sont téléchargées via l'interface Web et sont ensuite vérifiées en deux étapes :

- Validation : vérification automatique des conditions minimales des jeux de données. Les détails concernant le format des jeux de données sont décrits dans la documentation du relevé des données. L'hôpital reçoit un message si la livraison recèle des erreurs. Dans ce cas, veuillez consulter le(s) message(s) d'erreur dans l'interface Web et télécharger à nouveau les jeux de données corrigés.
- Plausibilisation : après la validation, les données livrées subissent plusieurs tests de plausibilité. Dès que l'importation des données est achevée, l'hôpital reçoit un message électronique indiquant que les résultats de la plausibilisation sont prêts. Dans l'interface Web, d'une part les cas dans le registre *Données erronées* doivent être vérifiés et, si nécessaire, téléchargés à nouveau. D'autre part les cas frappants dans le registre *Plausibilisation* peuvent être commentés dans les champs prévus à cet effet. Sans une telle explication, les cas ne peuvent pas être vérifiés. Après la remise de ces explications, la livraison des données est terminée pour l'hôpital.

A la fin du processus de la livraison de données, SwissDRG SA analyse les données livrées. Ce processus peut durer plusieurs mois, car chaque commentaire est pris en compte. Durant cette phase, SwissDRG SA peut contacter les hôpitaux pour des questions sur les données livrées.

3.3. Délais de livraison

Les délais de livraison se trouvent dans la documentation du relevé des données ST Reha. Cette documentation est mise à jour chaque année. Il est donc important de télécharger la version correspondante au relevé de l'année en cours.

3.4. Vérification de données en cours d'année (VDCA)

Dès l'automne 2019, les hôpitaux ont la possibilité de simuler une livraison des données ST Reha afin de vérifier les données. Cette « Vérification Données en Cours d'Année » (VDCA) a lieu chaque année et permet, par exemple, de valider les données 2020 déjà en automne 2020. Lors de la VDCA, la validité des données est vérifiée à l'aide des mêmes tests utilisés dans la livraison des données effective. Grâce à l'aperçu des erreurs potentielles qui découle de cette vérification, les hôpitaux peuvent déjà identifier et corriger d'éventuelles anomalies dans les données en automne et ainsi se préparer pour la livraison effective qui aura lieu le printemps qui suit. La vérification des données sert aussi à se familiariser avec l'interface Web et avec la documentation concernant la livraison des données

ST Reha. Tous les hôpitaux ainsi que les hôpitaux avec des unités psychiatriques peuvent bénéficier de la VDCA. **Notez que la VDCA ne remplace pas la livraison des données effective qui elle aura lieu en printemps.** Plus d'informations seront communiquées en temps utile.

4. Prestations fournies par SwissDRG SA

4.1. Plausibilisations

SwissDRG SA effectue des plausibilisations de toutes les données livrées dans des délais définis. Chaque cas est contrôlé en fonction d'une liste de critères. Les cas erronés sont transmis aux hôpitaux par un feedback. Les hôpitaux ont ainsi la possibilité d'examiner les cas identifiés comme problématiques et au besoin de les corriger. Dans les délais de livraison, l'hôpital peut livrer une nouvelle fois ses données. Si certains cas sont identifiés par SwissDRG SA à tort comme erronés, les hôpitaux ont la possibilité de le communiquer afin de pouvoir empêcher l'exclusion de ces cas de la base de calcul. Les cas identifiés comme problématiques et qui ne sont ni corrigés ni commentés ne peuvent pas être utilisés pour le calcul de la structure tarifaire.

4.2. Personnes de contact

En cas de questions liées au relevé ST Reha, vous pouvez contacter Monsieur Ivan Jivkov de SwissDRG SA.

Ivan Jivkov

datenerhebung@swissdrg.org

Tel. : +41 (0) 31 310 05 59